

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République

N° 25 - juin 2001 - 30 F



Ouverture des sites

de la Fondation de la Résistance, de l'association
« Mémoire et Espoirs de la Résistance » et de l'Association
pour des Etudes sur la Résistance Intérieure.
Des sites fédérateurs au service de la Mémoire de la Résistance.

LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE

(Décret du 5 mars 1993. Reconnue d'utilité publique. Sous le haut patronage du Président de la République)

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lançait son appel :

« La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »

C'est ce message que la Fondation est chargée de transmettre aux générations futures et qu'elle a traduit dans ses statuts :
Les derniers témoins vont disparaître...

Les survivants ont, en commun, un triple devoir à assumer pendant qu'ils peuvent encore le faire:

- sauvegarder, pour l'Histoire, le témoignage de leurs luttes et de leurs peines,
- veiller à la permanence du souvenir de ceux qui ont payé de leur vie la fidélité aux valeurs de l'Homme,
- rappeler aux générations futures que les vérités de notre Civilisation ne peuvent dépendre d'un succès ou d'un échec militaire, et leur transmettre cette exigence de Justice et de Liberté, ouvrant la voie à la Communauté des Peuples.

Tels ont été les motifs de la création de la Fondation de la Résistance dont la tâche immense et urgente nécessite la mobilisation de tous nos compagnons et de toutes les forces vives de la Nation.

Membres fondateurs :

Lucie AUBRAC ♦ José ABOULKER ♦ Général ALIBERT* ♦ Jean-Pierre AZÉMA ♦ Jean-Bernard BADAIRE ♦ Gilbert BEAUJOLIN*
Général Maurice BELLEUX ♦ Général Pierre de BÉNOUVILLE ♦ Jean-Baptiste BIAGGI ♦ Marcel BLANC ♦ François BLOCH-LAINÉ
Pierre BOLLE ♦ Claude BOUCHINET-SERREULLES* ♦ Claude BOURDET* ♦ Maurice BOURGÈS-MAUNOURY*
Léon BOUTBIEN* ♦ Jean BRENAS* ♦ Jean-Jacques de BRESSON ♦ Georges CAÏTUCOLI ♦ Jacques CHABAN-DELMAS*
Maurice CHEVANCE-BERTIN * ♦ René CLAVEL ♦ Pierre COCHERY ♦ Eric CONAN ♦ Jean CUELLE* ♦ Manuel DIAZ
Jean-Marie DOMENACH* ♦ Maurice DRUON ♦ Lucien DUVAL ♦ Yvette FARNOUX ♦ Marc FERRO ♦ Marie-Madeleine FOURCADE*
Pierre FOURCAUD* ♦ André FROSSARD* ♦ Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ ♦ Charles GONARD ♦ Alain GRIOTTERAY
Michel HACQ* ♦ Claude HALLOUIN ♦ Léo HAMON* ♦ Stéphane HESSEL ♦ Raymond JANOT ♦ André JARROT* ♦ Pierre LABORIE
Jacques LARPENT ♦ Jean-Pierre LEVY* ♦ Général Gilles LÉVY ♦ Jacques MAILLET ♦ Yves MALÉCOT* ♦ François MARCOT
Jean MATTÉOLI ♦ Pierre MAUGER ♦ Daniel MAYER* ♦ Pierre MESSMER ♦ Pierre MOINOT ♦ Bernard MOREY*
Lucien NEUWIRTH ♦ Henri NOGUÈRES* ♦ Denis PESCHANSKI ♦ Maurice PESSIS ♦ Jean PIERRE-BLOCH* ♦ Claude PIERRE-
BROSSETTE ♦ Jacques PIETTE* ♦ Pierre PIGANOL ♦ Christian PINEAU* ♦ Maurice PLANTIER ♦ Christian PONCELET
Serge RAVANEL ♦ François RAVEAU ♦ René RÉMOND ♦ Henri RIOUX ♦ R.P. Michel RIQUET* ♦ Ferdinand RODRIGUEZ*
Henri ROL-TANGUY ♦ Jacqueline SAINCLIVIER ♦ Général SAINT-MACARY ♦ Marie-Claire SCAMARONI ♦ Maurice SCHUMANN*
Général Jean SIMON ♦ Jacqueline SOMMER* ♦ Pierre SUDREAU ♦ Pierre-Henri TEITGEN* ♦ Germaine TILLION
Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER* ♦ Georges VALBON ♦ Amiral Charles VEDEL* ♦ Dominique VEILLON ♦ Denise VERNAY
Alain VERNAY ♦ Charles VERNY* ♦ Benoît VERNY ♦ Hélène VIANNAY ♦ Henri ZIEGLER*

(*) In memoriam

Appel à souscription nationale

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation de la Résistance a besoin de votre soutien. Le développement des actions en faveur de la Mémoire, la poursuite de la constitution de la bibliothèque, la conservation des documents, l'élaboration de la documentation historique destinée aux chercheurs, aux étudiants, aux élèves des lycées et collèges, aux professeurs, le projet de colloque sur les Valeurs et tous ses autres projets, nécessitent un budget important qu'elle doit pouvoir dégager des revenus d'un patrimoine encore insuffisant.

Dons des Particuliers :

Vos dons sont déductibles dans la limite de 6% de votre revenu imposable (LF 2000, art. 4 nouveau ; CGI, art. 200).

Dons des Entreprises :

Ces versements, pris en compte dans les limites de 2,25% ou 3,25% du chiffre d'affaires, sont déductibles des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués (LF 2000, art. 17 ; CGI, art. 238 bis et 238 bis A). Par ailleurs, la possibilité d'associer le nom de l'entreprise versante aux opérations financées, est généralisée.

Sur votre demande, un reçu CERFA réglementaire vous sera adressé afin de permettre le bénéfice de ces déductions fiscales.

En outre, la Fondation de la Résistance, sous les réserves légales est habilitée à recevoir tous dons et legs, espèces, biens mobiliers ou immobiliers pouvant concourir à accroître son patrimoine.

Pour tous renseignements complémentaires contactez le service « dons et legs » au 01.45.66.62.72



SOMMAIRE

La vie de la Fondation de la Résistance p. 4, 5 et 16

- L'ouverture de notre site internet : un site fédérateur au service de la Mémoire de la Résistance
- M. Lionel Jospin appuie la Fondation de la Résistance
- Brèves
- Courrier de nos lecteurs

L'activité des associations partenaires

- Mémoire et Espoirs de la Résistance p. 6
- AERI p. 8

Mémoire et réflexions

- La bataille de la mémoire : l'enjeu de la citoyenneté p. 10

Autour d'une photographie

- Jean Moulin face à l'ennemi p. 12

Livres

- Vient de paraître p. 14
- A lire p. 15

Éditeur : Fondation de la Résistance, Hôtel National des Invalides, Corridor de Metz, escalier K, 75700 Paris 07 S.P.

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République.

Téléphone : 01 47 05 73 69

Télécopie : 01 53 59 95 85

Site internet :

www.fondationresistance.com

E-mail :

www.fondresistance@club-internet.fr

Directeur de la publication : Jean Mattéoli, Président de la Fondation de la Résistance.

Rédacteur en Chef : François Archambault.

Rédaction : Frantz Malassis, Nicolas Theis.

Maquette, photogravure et impression :

SEPEG International, Paris XV^e.

Revue trimestrielle - Abonnement pour un an : 100 F -

N° 25 : 30 F - Commission paritaire n° 4124 D73AC

ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres, (CP)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Si nous avons décidé de consacrer ce numéro de la *Lettre* à l'ouverture du site Internet de notre Fondation et de nos deux associations partenaires : l'association « Mémoire et espoirs de la Résistance » (MER) et Association pour des Études sur La Résistance Intérieure (AERI) ce n'est pas pour céder à la tentation des sirènes d'une mode éphémère et illusoire mais bien parce que nous avons conscience qu'avec ce nouveau média, nous pourrions toucher un plus large public et remplir encore mieux la mission qui est nôtre.

Cette opportunité, nous faisant entrer de plain pied dans le vingt et unième siècle, nous ne pouvions pas la laisser passer ne serait-ce que pour contrecarrer les théories pernicieuses des négationnistes et autres falsificateurs de l'Histoire qui ont malheureusement fleuri de façon exponentielle sur « la grande toile ».

Car comme le disait Albert Camus « Qui répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime, si ce n'est l'obstination du témoignage ? »

Conçu comme un site fédérateur permettant de mieux faire connaître au grand public l'Histoire de la Résistance française et donc toutes les initiatives entreprises par les associations dédiées à son souvenir, il vous est donc largement ouvert ! ●

Bien respectueusement et fidèlement

Jean MATTÉOLI
Président de la Fondation
de la Résistance

OUVERTURE DU SITE INTERNET DE LA FONDATION

Un site fédérateur au service de la mémoire de la Résistance.

Genèse d'un site dédié à la Résistance ou comment l'esprit vint sur la toile !

Enfin le réseau vint ! On peut désormais pasticher les poètes à l'infini. Le réseau international, traduction littérale d'« internet », comporte enfin un site dédié à la Résistance française. Les mots rimaient depuis longtemps, depuis l'ombre et Londres : Résistance et réseaux évoquent l'héroïsme désintéressé, la rébellion humaniste...

La Fondation de la Résistance, créée pour pérenniser sa mémoire et ses valeurs dans un esprit d'ouverture et de partenariat, devait tout mettre en œuvre à cette fin dans la limite de ses moyens. Les outils classiques continuent à jouer leur rôle : bibliothèque, promotion du Concours national de la Résistance et de la Déportation, lettre d'information, colloques en partenariat. Ses deux associations-filles s'employaient à construire des outils modernes : l'Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure (AERI), animée par Serge Ravel, développe ses CD-ROMs régionaux, très décentralisés ; l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance » (MER) diversifie ses initiatives socioculturelles adaptées aux circonstances et aux générations. Cette association de descendants et de sympathisants des résistants, outre ses initiatives ponctuelles ou régulières à la Sorbonne, aux Invalides, au Palais d'Iéna ou au Mémorial Leclerc-Moulin, a d'a-



Page d'accueil du site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.com

bord mis en œuvre un repérage des mémoires et thèses universitaires sur la Résistance. Cette idée de la première Vice-Présidente de « MER », Mme Elisabeth Helfer-Aubrac, a été réalisée par Mme Colette Galleron qui, pendant des années de travail, a enregistré sur son ordinateur des centaines de travaux d'étudiants

de maîtrise, DESS, DEA ou doctorat. Cette tâche a été relayée par MM Marc Fineltin et Jean Novosseloff, de façon courageuse et désintéressée. Après le succès du premier Festival national du film de la Résistance, animé par Mme Nicole Dorra en 1998, M. Maurice Lévy, Président de Publicis, qui avait aidé la Fondation pour la Mémoire de la Déportation à créer son propre site, conseilla à M. Jean Mattéoli, Président de la Fondation,

d'ouvrir un site sur la Résistance. Il fut alors décidé de confier cette mission à « MER » en prenant pour point d'appui la base de données universitaires. C'est ainsi que naquit en mai 2001 le sous-site www.memoresist.org, ouvert au public éclairé (cf article p. 6 et 7).

Préalablement, l'AERI avait ouvert son site intranet www.aeri-resistance.com (cf article p.8 et 9) pour relier ses antennes régionales. Et début juin le site portail www.fondationresistance.com a été ouvert. Il est en liaison avec les sites amis de la Déportation et de la Fondation Charles de Gaulle à qui nous devons beaucoup. En effet, l'expérience et l'hospitalité de nos collègues du 5 de la rue de Solferino nous ont encouragés et aidés à aboutir à notre entrée sur « la toile ».

Internet n'est pas une fin en soi.

C'est une galaxie nouvelle, comme « la galaxie Gutenberg », chère au sociologue canadien Mac Luhan et au comité franco-allemand « Fichet-Simon », vers lequel maître Maurice Druon, alors Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française, nous avait orientés. Face aux sites révisionnistes et autres médias destructeurs, la Résistance française se devait d'entrer dans le monde sans frontières des internautes.

Nous devons aussi à la générosité de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, dite « Les Gueules Cassées », que préside le général Jean Salvan, d'avoir réussi cet investissement intellectuel et moral. Il nous faut former maintenant des jeunes pour pérenniser cette construction ouverte au « grand large », comme disait Churchill. ●

François Archambault
Secrétaire général de
la Fondation de la Résistance

M. Lionel Jospin, Premier ministre, annonce son souhait de renforcer son soutien à la Fondation de la Résistance

Le 26 avril 2001, en l'Hôtel national des Invalides, lors de l'inauguration du hall Georges Morin, résistant mort en déportation, sous-chef de bureau de l'Office National des Anciens Combattants ; le Premier ministre, M. Lionel Jospin, a souligné le rôle de la Fondation de la Résistance. Il a en cette occasion précisé que le Gouvernement augmentera en 2002 sa dotation en capital afin de pérenniser notre institution. « (...) Au moment où disparaissent les témoins de ces moments tragiques de notre histoire, il me paraît nécessaire de renforcer le rôle des fondations qui oeuvrent à la perpétuation du souvenir de la Seconde Guerre mondiale. Depuis leur création, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation de la Résistance et la Fondation de la France Libre ont alimenté la réflexion et nourri les

débats sur ces années sombres. Animées, depuis le début, par les valeurs de la Résistance, elles contribuent à les faire vivre encore aujourd'hui et à les transmettre aux jeunes générations. Conscient de leur contribution majeure au nécessaire travail d'élucidation du passé, le Gouvernement a décidé de mieux soutenir ces institutions. Le Musée de la France Libre, inauguré l'an dernier par le Président de la République, a été créé pour conserver les témoignages d'un grand chapitre de notre histoire. Aujourd'hui, le Gouvernement souhaite renforcer son soutien à la Fondation de la Résistance et à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, afin de mieux garantir la pérennité de leur mission. Il a décidé d'accroître, dès l'an prochain, et de façon très substantielle, la dotation en capital de ces deux fondations. (...) » ●

Adresse du site : www.fondationresistance.com

Les rubriques de notre site

Depuis son ouverture en juin 2001, ce site va monter en puissance progressivement, l'arrivée d'un « docmaster » étant prévue à l'automne.

Les rubriques accessibles dès maintenant sur la page d'accueil sont les suivantes :

• La Fondation :

- présentation de la Fondation, de ses missions et réalisations ;
- présentation des membres du conseil d'administration, du Comité historique et pédagogique et du personnel ;
- horaires d'ouverture et plan d'accès aux Invalides ;
- dons et legs : une brochure d'information sur les modalités de versement peut être téléchargée et un formulaire imprimable est accessible.

• MER et AERI : accès direct aux sites de ces deux associations liées à la Fondation.

• Agenda : calendrier des manifestations, expositions, colloques consacrés à la Résistance durant le second semestre 2001, qui sont signalés à la Fondation.

• Concours national de la Résistance et de la Déportation :

- renseignements utiles aux candidats ;
- informations sur la brochure pédagogique de l'année (qui peut être téléchargée) et sur les brochures précédentes encore disponibles ;
- dernier palmarès.



Notre site comporte aussi des pages pratiques comme les horaires d'ouverture de nos bureaux et le plan d'accès aux Invalides



Un exemple du caractère fédératif de notre site : le calendrier des manifestations, expositions, colloques consacrés à la Résistance signalés à la Fondation.

• Documentation :

- Bibliothèque de la Fondation: présentation du fonds (avec notamment la liste détaillée des périodiques et des dossiers pédagogiques accessibles) et renseignements utiles



Un aspect des pages de notre site dédiées au Concours national de la Résistance et de la Déportation : les renseignements utiles aux candidats

les sur les principales bibliothèques de la région parisienne, dont la Bibliothèque de la Fondation se veut complémentaire. Informations sur le prêt entre bibliothèques (PEB).

- Base des travaux universitaires réalisée par MER : accès direct à la base de données des maîtrises, DESS, DEA et thèses sur la Résistance, accessible par ailleurs sur le site de MER.

- Liens : adresses de sites Internet institutionnels intéressant la Résistance : Fondations et associations, bibliothèques et centres documentaires, musées et lieux du souvenir.

Au centre de la page d'accueil sont mises en exergue trois rubriques :

- **Actualité** : présentation détaillée d'une des manifestations signalées dans l'Agenda.

- **La lettre de la Fondation** : mise en ligne des principaux articles du numéro le plus récent. Par ailleurs, le numéro entier peut être téléchargé.

- **Nous avons lu** : compte-rendu d'un ouvrage récent sur la Résistance.

Pour ces trois dernières rubriques, appelées à se renouveler constamment, un accès aux « archives » de chaque rubrique permettra de consulter les contenus précédents mis en ligne.



Rubrique « nous avons lu »

Ce contenu va être progressivement enrichi, en plusieurs étapes :

• Dans les prochaines semaines :

- mise en ligne du catalogue de la bibliothèque de la Fondation (1600 ouvrages) ;
- mise en ligne d'un formulaire permettant aux associations, musées, collectivités locales, de signaler les manifestations susceptibles de figurer dans la rubrique Agenda.

• Durant l'année scolaire 2001-2002 :

- élaboration d'une rubrique destinée à présenter, région par région, tous les musées dédiés totalement ou partiellement à la Résistance française ;
- mise en ligne de dossiers historiques sur la Résistance : chronologie, biographies, dossiers thématiques.

Mémoire et Espoirs de la Résistance

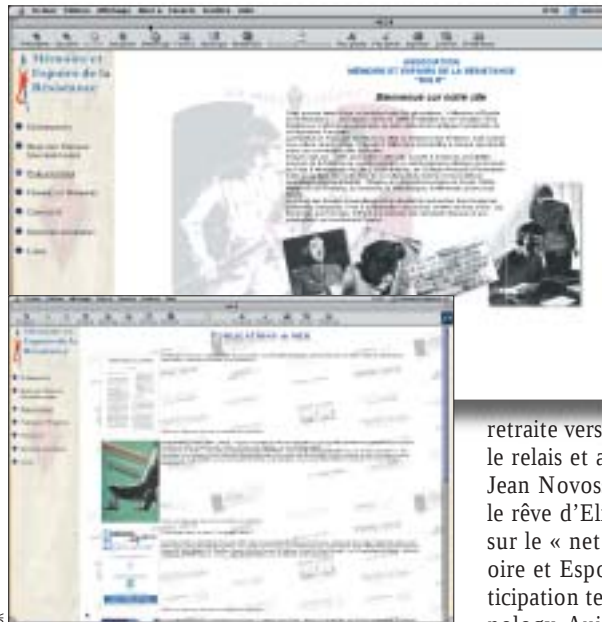
L'OUVERTURE DU SITE DE « MER »

Ce site, comprenant la base des travaux universitaires sur la Résistance réalisée par des bénévoles, est conçu comme un espace de générosité et de partage.

Adresse du site : www.memoresist.org

Le site de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance », (MER) est né potentiellement il y a 6 ans lors d'une discussion entre Elisabeth Helfer-Aubrac et Laurent Douzou « *Et si dans les tâches que nous pourrions assigner à "MER" nous faisons un fichier de tous les travaux universitaires concernant la Résistance* » avec l'idée que ce fichier serait consultable sur l'ordinateur de « MER ».

Une équipe de bénévoles est bientôt constituée autour de Colette Galleron-Julienne, docteur ès-sciences, qui met en forme le fichier en l'étendant aux articles de journaux et aux publications clandestines, ces voies seront vite abandonnées au profit des travaux universitaires surtout des mémoires de maîtrise, de DESS ou de DEA pour lesquels il n'existait auparavant aucun regroupement.



Une page web présente les différentes publications de « MER » encore disponibles

Page d'accueil du site de l'association « MER »

Le format informatique choisi, limitant les possibilités, Colette Galleron-Julienne fait un énorme travail de mise au point informatique. Par ses relations avec les universités françaises et étrangères elle constitue le noyau de la base actuelle. Après son départ en retraite vers sa Provence, Marc Fineltin prend le relais et a la chance, avec l'aide efficace de Jean Novosseloff et Bruno Leroux de réaliser le rêve d'Elisabeth Helfer-Aubrac en mettant sur le « net » le site de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance » avec la participation technique efficace de Publicis-Technology. Aujourd'hui ce sous-site pratique du site fédérateur de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.com comprend :

►►►

L'inauguration de la statue de Guillaume Fichet

à Mayence le 9 mai 2001 :

un symbole fort des liens culturels unissant l'Allemagne et la France.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, Guillaume Fichet fut le premier à introduire en France cette révolution de la communication que fut l'imprimerie, inventée peu avant par Gutenberg.

Octave Simon, quant à lui, lointain descendant de Guillaume Fichet et sculpteur de talent, avait, avant la guerre, fait des esquisses d'une statue dédiée à son ancêtre. Sans suite.

Membre d'un réseau *Buckmaster*, grand résistant, il est arrêté par la *Gestapo* à son atterrissage en France. On ne le reverra jamais. Sa mère et son épouse sont arrêtées et déportées. Seule son épouse reviendra. Sa fille, bébé, est confiée à une amie, qui sera d'ailleurs arrêtée plus tard. C'est cette petite fille, devenue Madame Ghislaine Richard-Vitton, qui est devenue l'âme du projet auquel l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance » a été heureuse de s'associer afin de réaliser et d'ériger à Paris puis à Mayence, patrie de Gutenberg, la statue de Guillaume Fichet par Octave Simon.

A Paris, elle a été inaugurée le 14 décembre dernier à la Maison Heinrich Heine de la Cité universitaire internationale, en présence de nombreuses personnalités, à commencer par Pierre Messmer, chancelier de l'Institut de France, ancien Premier Ministre et le Docteur Von Thadden, conseiller du Chancelier Schröder pour les relations avec la France.

A Mayence, elle vient d'être inaugurée dans les jardins de l'Université, le 9 mai 2001, en présence de l'ambassadeur

Jacques Morizet, Président du comité Fichet-Simon, et de nombreuses personnalités allemandes dont MM Kurt Beck et Jens Beribel.

Il faisait beau à Mayence, ville ancienne et ville nouvelle à la fois, puisqu'elle a été rasée par les bombardements de la guerre et reconstruite. L'atmosphère était très ...franco-allemande.

Il faut en effet se souvenir des lettres de la Palatine à Louis XIV parlant des ravages des troupes françaises dans ce pays, de ceux ensuite des troupes de Napoléon Ier, de l'occupation de cette ville pendant près de cinq ans après 1918 et à nouveau après 1945. Événements que, j'imagine, l'on apprend dans les écoles allemandes mais pas dans les écoles françaises. Les Allemands et les Français, intéressés à divers titres par ce projet, étaient heureux de s'associer, de lever leur verre de vin blanc et de faire de beaux discours. Il est

vrai que la grande zone piétonnière du centre ville, la *Gutenberg platz*, était encombrée de jeunes gens et de jeunes filles, bras-dessus bras-dessous, heureux de profiter des premiers rayons d'un soleil tardif, pour qui tous les événements d'il y a un demi-siècle sont de l'histoire ancienne. ●

La statue du Recteur Guillaume Fichet à la Cité universitaire internationale de Paris. (agrandissement et réalisation Lionel Auvergne).

Jean-Pierre Renouard
Résistant et déporté
Trésorier de « MER »



© Daniel Blondel, « Le Déporté »



Masque de saisie permettant d'opérer des recherches dans la base des travaux universitaires comprenant près de 1800 fiches.

- une page d'accueil donnant le pourquoi de l'association « MER », ses buts, ses moyens, son devoir de mémoire, ses espoirs de transmission de cette mémoire aux jeunes générations ;
- une page rappelant les événements actuels en rapport avec la Résistance et les manifestations organisées par « MER » ;
- une page détaillant les publications de « MER », à disposition du public ;
- une page nommant les femmes et les hommes actifs dans l'association « MER », avec l'indication de leur secteur d'action ;
- une page contacts, avec tous les moyens de joindre l'association ;
- une page liens avec les autres organismes ayant des buts voisins ;
- une page « devenez adhérents », avec un coupon d'inscription à imprimer ;
- Enfin, le fichier des travaux universitaires dont le sujet est la période 1939-1945 mettant en exergue la Résistance intérieure et extérieure, la Déportation, l'Occupation, Vichy et la vie quotidienne.

Aujourd'hui la bibliographie comprend près de 1800 fiches accessibles par :

- le nom d'auteur : une partie de mot permet de retrouver la fiche.
- le titre : un mot ou une séquence de mots suffisent.
- thème : les sujets sont regroupés par grandes catégories pour simplifier la recherche.
- lieux : ce sont les lieux où se passe l'action, déclinés en pays, régions, départements et villes suivant le cas.
- lieu de dépôt et de consultation : ce sont les bibliothèques universitaires, archives départementales ou municipales, et tous les autres organismes de mémoires.

La possibilité est offerte aux internautes de combiner ces critères.

Enfin, une large partie est consacrée à la communication avec les utilisateurs du site soit au moyen d'une liaison directe avec les gestionnaires du site pour éventuellement ajouter des travaux ou par un lien permettant de faire d'autres remarques.

François Archambault
Président de « MER »

Calendrier des prochaines manifestations

► **Débat sur l'héritage juridique de la Résistance** animé par les Bâtonniers Francis Teitgen (Barreau de Paris) et François-Xavier Mattéoli (Hauts-de-Seine). Ce débat vient de se tenir **lundi 2 juillet 2001 à 18h45 à la Maison du Barreau (2-4 rue de Harlay 75001 Paris)** juste après l'Assemblée générale annuelle de l'association « **Mémoire et Espoirs de la Résistance** ». (MER). Un hommage y a été rendu à cette occasion à la mémoire du Professeur Pierre-Henri Teitgen, fondateur du mouvement « Liberté » par M. Roland Sadoun, son ancien étudiant en droit, garde du corps et ami de « Combat ».

► **Programme des soirées thématiques** (1) « **une soirée, un auteur** » organisées par le **Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) avec le soutien de l'association « MER »**.

Entrée libre.

Les conférences débutent à 18h

Judi 4 octobre 2001

André BESSIÈRE

Destination Auschwitz avec Robert Desnos, l'Harmattan, 2001

Judi 8 novembre 2001

Olivier WIEVIORKA

Les Orphelins de la République, Seuil, 2001

Judi 6 décembre 2001

Jean-Pierre RENOUARD

Un uniforme rayé d'enfer, coll. Résistance Liberté-Mémoire, éditions du Félin, 2001

Judi 10 janvier 2002

Georges BROUSSINE

L'évadé de la France Libre, le réseau Bourgogne, Tallandier, 2000

► **Colloque « Du nazisme à la purification ethnique. Evolution du crime contre l'Humanité »**

A l'initiative des Fondations « de Gaulle » que préside par M. Yves Guéna, « de la

Résistance » présidée par M. Jean Mattéoli, « pour la Mémoire de la Déportation » présidée par Mme Marie-José Chombart de Lauwe, ainsi que des associations « Mémoire et Espoirs de la Résistance » (MER) présidée par M. François Archambault et « des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation » (AAFMD) présidée par M. Dany Tetot ; ce colloque se déroulera le **lundi 10 décembre 2001 de 14h 30 à 17h 30 dans la salle des audiences de la Cour de Cassation de Paris.**

Conçue comme une rencontre pluridisciplinaire, ce colloque réunira de grands juristes (M. Pierre Truche, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation et M. Jacques Patin, avocat général honoraire à la Cour de Cassation, ancien collaborateur du général de Gaulle, administrateur de la Fondation Charles de Gaulle), des témoins (Mme Marie-José Chombart de Lauwe, au nom de la Déportation, M. Jean Mattéoli pour la Résistance, et une historienne (Mme Christine Levisse-Touzé, directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin). Le modérateur sera M. François-René Cristiani-Fassin, journaliste à France Culture.

► **Présentation annuelle du Concours National de la Résistance et de la Déportation le vendredi 25 janvier 2002 à 14 heures à l'université de la Sorbonne** organisée par « MER » et l'« AAFMD » avec des résistants, des déportés et des spécialistes du nouveau thème du concours : « Connaissance de la déportation et production littéraire et artistique »

(1) Renseignements et réservations

Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris)

Jardin Atlantique

23, allée de la 2ème DB

75015 Paris

Tél. : 01 40 64 39 44

Adhésion

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ! Cotisation 100 F (+ 40 F pour « Résistance et Avenir »).

● Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 18 place Dupleix, 75015 Paris

● Tél./Fax : 01 45 66 92 32

● e-mail : m_e_r@club-internet.fr et memoresist@club-internet.fr

● site internet : www.memoresist.org

● Informations complémentaires sur les sites internet : www.charles-de-gaulle.org
www.fondationresistance.com

Association pour des Études sur la Résistance Intérieure

LA MISE EN LIGNE DES SITES INTRANET ET INTERNET DE L'AERI

Conçus comme des espaces d'information et d'échange, ces sites resserrent les liens des équipes locales dans les départements

Adresse du site : www.aeri-resistance.com

Dans la dernière *Lettre de la Fondation de la Résistance* (n°24 de mars 2001), une double page était consacrée aux « Journées nationales d'étude », organisées par l'AERI les 11 et 12 novembre 2000 à Paris.

Ces rencontres ont été une grande réussite. Elles ont permis aux équipes qui travaillent dans toute la France sur « l'Opération CD-ROMs sur la Résistance dans les régions », de se rencontrer. Des débats fructueux se sont engagés. Il fallait donc les poursuivre au-delà de ces deux journées. Pour cela, l'AERI a décidé d'utiliser l'outil internet en créant un double site :

- Dans un premier temps, elle a créé un site intranet : espace sur internet réservé aux membres des équipes qui travaillent sur les projets de CD-ROMs sur la Résistance locale. Les équipes accèdent à ce site intranet par la page d'accueil du site internet, à l'aide d'un code d'accès. Ce site intranet est en ligne depuis début avril.
- Depuis le 18 juin dernier le site de l'AERI est en ligne (aeri-resistance.com ou aeri-resistance.asso.fr).

Le site intranet

Le site intranet doit avant tout être utile aux équipes pour la réalisation des CD-ROMs. Il a donc été conçu autour de quatre outils dont le rôle est de faciliter le travail et surtout les échanges. Les équipes ont à leur disposition :

- un « annuaire » qui répertorie tous les groupes de travail, leur localisation géographique, les associations porteuses du projet, la composition des équipes avec les coordonnées des uns et des autres.



La recherche dans cet annuaire se fait à trois niveaux :

- recherche par département ou région,
- recherche par nom,
- recherche par fonction dans les projets (chef de projet, historien co-auteur, archiviste, informaticien, etc.).

- un « espace documentation » où sont classés les documents utiles aux projets :

- des documents sur le travail de l'AERI : notes de réflexion sur l'évolution du projet, le compte-rendu des Journées nationales d'étude des 11 et 12 novembre 2000.
- des documents pratiques pour aider les associations dans leur fonctionnement : déclaration de constitution d'une association, modèles de statuts, demande de subvention...
- des documents pour aider les équipes sur la méthodologie à employer :
 - dans la recherche historique : notes sur différents fonds d'archives nationales (Archives Nationales, Service Historique de l'Armée de Terre, ...) et internationales (Archives allemandes, archives du SOE, ...), bibliographie sur la Seconde Guerre mondiale, etc.
 - dans la réalisation technique des CD-ROMs (la numérisation, les droits des documents, etc.).
- des documents utiles pour le contenu des CD-ROMs : chronologie générale de la guerre, fiches utiles à tous les projets (biographies de grands résistants, fiches sur les grands mouvements, cartes...).

La plupart de ces documents sont téléchargeables. Sinon, ils sont disponibles à l'AERI.

- un « espace débat » où les équipes peuvent poser des questions au reste du réseau, débattre sur tel ou tel sujet. C'est un lieu de discussion, d'échange permanent qui donne à l'opération un aspect très dynamique.

Page d'accueil intranet



Page d'accueil internet

Cet « espace » s'organise autour de deux pôles :

- un forum qui reste ouvert en permanence et permet à chacun d'intervenir librement quand il le souhaite.
- des espaces de discussion limités dans le temps, sur des thèmes précis.

Par exemple, depuis mi-avril a lieu un débat sur la coopération entre les équipes. Il doit se terminer fin juin. Ces espaces permettent de prolonger les discussions engagées lors des « Journées nationales d'étude ». Des débats sur l'éthique historiographique, la signature des fiches ... sont prévus prochainement. Chaque équipe peut proposer et animer des discussions.

- un « chat » où seront organisées des discussions en temps réel, dans un espace limité (une ou deux heures maximum). Cet outil est intéressant à deux niveaux. Il permet d'organiser facilement des réunions régionales, sans être obligé de se déplacer. Au lieu de se retrouver dans telle ou telle ville, les équipes peuvent se donner rendez-vous sur le chat. Il est ainsi possible d'organiser, pendant une ou deux heures des rencontres avec tel ou tel résistants, historiens.

Le site internet

Le site internet, outil de communication vers l'extérieur (« vitrine » de l'AERI), a un double objectif : faire connaître le travail du réseau à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Résistance et aux valeurs qu'elle a défendues et informer nos différents partenaires sur l'état d'avancement de l'Opération CD-ROMs sur la Résistance dans les régions.



Page annuaire intranet

Espace documentation intranet



Présentation des projets sur internet

Les visiteurs trouveront sur ce site :

► **une présentation de l'AERI** (« Qui nous sommes? »), avec :

- un historique de l'association : la participation à l'exposition *Ensemble, ils ont libéré la France* au Musée de l'Armée en 1995, le CD-ROM *La Résistance en France, une épopée de la liberté*, et depuis 1997 « l'Opération CD-ROMs sur la Résistance dans les régions ».
- les membres du Bureau avec leurs titres, parfois une courte bibliographie des ouvrages qu'ils ont écrits.
- notre localisation (coordonnées de l'AERI avec les différents contacts, plan où se situent nos bureaux).

► **une présentation des projets** (« Opération CD-ROMs sur la Résistance dans les régions ») : plus de 80 équipes travaillent dans toute la France sur la Résistance dans leur département. Il est donc intéressant de présenter ce travail.

Le visiteur du site trouvera :

- une description générale de l'opération

pour mieux comprendre comment le projet s'organise à l'échelle nationale : les objectifs, l'organisation du travail, le rôle de l'AERI par rapport aux équipes locales, l'outil informatique pour faire le CD-ROM...

- une description des équipes qui travaillent dans toute la France : il sera possible au visiteur de regarder ce qui se passe dans tel ou tel département ou région. Il suffira de cliquer sur une carte de France interactive pour savoir ce qui se passe en Isère ou dans le Tarn-et-Garonne. Chaque département aura une fiche descriptive sur l'état d'avancement des travaux, un contact ...

► **un agenda** signalant un certain nombre d'événements liés à la Résistance organisés par les équipes locales de l'AERI dans les départements.

► **un espace archives** (« Carnet d'adresses ») où sera indiqué une série de renseignements utiles pour ceux qui s'intéressent à la période.

Vous y trouverez :

- des liens vers des sites utiles comme celui de la Fondation Charles de Gaulle, l'IHTP (Institut d'Histoire du Temps Présent)...
- des indications sur des fonds d'archives comme le Service Historique de la Gendarmerie, le Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales (CARAN)...
- une bibliographie sur la Seconde Guerre mondiale.

Sur la page d'accueil internet, se trouvent des liens vers les sites de la Fondation de la Résistance et de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance ».

Renseignements

AERI (association loi 1901 d'intérêt général)
Association pour des Etudes sur la Résistance
Intérieure, affiliée à la Fondation de la Résistance
• Siège social et bureaux : 16-18 place Duplex
75015 Paris
• Tél. : 01 45 66 62 72
• Fax : 01 45 67 64 24
• E-mail : aeri@club-internet.fr

LA BATAILLE DE LA MÉMOIRE : L'ENJEU DE LA CIT

Depuis sa création à Montauban en novembre 1996, l'association départementale des lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation de Tarn-et-Garonne s'est fixée pour objectif de valoriser la contribution des générations montantes au devoir de mémoire. Les actions qu'elle mène en collaboration avec les instances éducatives, les associations et les institutions représentatives du monde combattant visent essentiellement à inscrire la sauvegarde et la perpétuation de la mémoire historique dans une perspective d'éducation à la citoyen-

neté. Cette exigence est fondée sur une mémoire d'espoir en l'avenir de l'homme. Elle implique l'intégration de la dimension européenne dans la démarche commémorative, pour une Europe réconciliée. C'est le sens des propos tenus par Robert Badinier, professeur de lettres modernes et président de l'association des lauréats tarn-et-garonnais, lors de la communication qu'il a présentée à Montauban, le 8 octobre 2000, au congrès national des Combattants Volontaires de la Résistance.

La semaine dernière s'est tenu au centre universitaire de Montauban, le premier congrès national des associations de lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation, à l'initiative de l'association des lauréats de Tarn-et-Garonne. Cette rencontre, particulièrement symbolique à l'aube du troisième millénaire, a été vécue comme un événement fondateur non pas tant par le nombre des participants que par la qualité des échanges et la dynamique associative impulsée à cette occasion, pour favoriser l'évolution des représentations sur le devoir de mémoire, pour faciliter l'adaptation des structures existantes aux enjeux de notre temps et pour relancer le fonctionnement du concours national de la Résistance et de la Déportation. Il s'agissait de réfléchir aux moyens d'actualiser les idéaux de la Résistance à la lumière de l'humanisme contemporain.

Nous avons dédié notre congrès à Monsieur Maurice Rolland, Compagnon de la Libération et Juste parmi les Nations, né à Montauban le 2 septembre 1904. Ce résistant de la première heure, grande figure de la magistrature, avait lancé un appel aux magistrats de France en février 1944, pour les inciter à désobéir aux lois arbitraires de Vichy.

Les travaux de groupe ont permis aux associations de lauréats, dont des délégations étaient venues de l'Aisne et de la Marne, de découvrir leur mode de fonctionnement, et de faire le point sur les difficultés rencontrées. Elles ont été sollicitées pour représenter dans leur département l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance. C'est un résultat tangible et en tout cas une ébauche de mise en réseau de bon augure pour une plus grande reconnaissance de la spécificité des associations de lauréats. Nous espérons que d'autres exemples suivront dans les mois qui viennent.

C'est une tâche qui peut être exaltante à condition que les jeunes puissent occuper leur place sans avoir

l'impression d'être de simples figurants, mais aussi que les membres de ces associations aient la possibilité de se former dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté.

Dans l'institution scolaire, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui, face aux contraintes auxquelles sont confrontés les enseignants, en particulier les contenus des nouveaux programmes d'histoire, et certaines pesanteurs administratives, la préparation des élèves au concours de la Résistance et de la Déportation ne va pas de soi.

De plus, l'enseignement de l'histoire ne peut pas se réduire à une exploitation de données historiques, il prend tout son sens lorsqu'il parvient à se situer au centre de l'action éducative, c'est-à-dire à susciter une réflexion approfondie sur les comportements à favoriser pour aider les élèves à adopter une attitude citoyenne. Cette exigence dépasse bien sûr l'enseignement de l'histoire : toutes les disciplines portent en elles une charge citoyenne. Celle-ci ne peut pas reposer sur un monopole disciplinaire ou une dilution interdisciplinaire. Pour être activée, cette charge citoyenne

doit éviter une distorsion entre la réflexion et les pratiques. Car ce qui se joue d'essentiel à l'Ecole ne relève pas seulement de l'ordre du savoir, mais aussi du savoir-être.

C'est pourquoi tout au long de nos débats, nous avons fait le pari de l'éducation. C'est qu'il nous paraît essentiel, en effet, de fonder les rapports entre l'histoire et la mémoire sur une logique de l'éducation à la citoyenneté à partir du concept de mémoire active. Nous entendons par là une mémoire qui débouche sur la prise de conscience des responsabilités personnelles et collectives et sur des pratiques sociales susceptibles de faire évoluer le milieu de vie vers plus de démocratie, de solidarité et de justice.

L'éducation à la citoyenneté est une exigence éthique qui interpelle tout acteur de mémoire chaque fois que, dans sa vie quotidienne, il est amené à remettre en question le rapport qu'il établit avec lui-même, avec les autres et avec l'environnement. Cette démarche qui s'appuie sur les valeurs de la Résistance, est ancrée sur les défis du temps présent et se veut résolument tournée vers l'avenir.

Elle contribue à rendre toujours plus actuel le combat pour la dignité de la personne humaine, la valeur centrale de l'existence. C'est là que réside l'enjeu de la mémoire active qui s'inscrit dans une culture de la communication permettant de s'élever à la conscience universelle qui fait de chacun d'entre nous un citoyen du monde, capable de défendre la « terre-patrie » autant que la mère-patrie. C'est là aussi que se joue la crédibilité de l'acteur de mémoire.

La pédagogie de l'histoire sans l'éducation à la citoyenneté revient à construire sur du sable mouvant. Le rôle de l'historien est d'aider à repérer les interactions souvent complexes entre les faits et les événements, pour se prémunir contre les dérives d'une mémoire sélective et partisane pervertie par le négationnisme ou la fal-



© Daniel Blondel - "La Déporté"

Un très bel exemple de l'apprentissage de la citoyenneté grâce à l'Histoire : le Concours national de la Résistance et de la Déportation réunit chaque année près de 50 000 candidats. Remise des prix aux lauréats nationaux 1999-2000.

sification. La mission de l'éducateur est complémentaire : il s'agit pour lui d'aider à chercher du sens à la destinée humaine en tirant les enseignements de l'histoire, pour bâtir un monde plus juste, plus libre et plus fraternel.

L'éducation à la citoyenneté est un double mouvement de libération : tout d'abord de tout ce qui fait obstacle à l'unité de la personne humaine, dans ses composantes corporelle, affective et spirituelle et ensuite de tout ce qui entrave l'harmonie de la vie sociale. L'erreur fondamentale aujourd'hui consisterait à n'apporter qu'une réponse d'ordre pédagogique, en l'occurrence historique, à un problème auquel il convient de donner aussi une réponse éducative favorisant l'apprentissage de la citoyenneté.

Il s'agit dès lors de tenter de dépasser une vision étriquée du devoir de mémoire, risquant de le faire apparaître comme un rituel passéiste. On ne peut pas se contenter, en effet, d'une mémoire passive, qui resterait figée dans le souvenir, ni d'une mémoire vivante, qui serait l'affaire exclusive des anciens combattants, ni d'une mémoire historique qui serait en décalage avec le monde dans lequel nous vivons et la société que nous voulons construire.

On a parfois tendance de nos jours à réduire le devoir de mémoire à une simple évocation de faits historiques ou à la participation ponctuelle à des cérémonies commémoratives. On ne peut pas attendre des générations montantes qu'elles ne soient que de simples « passeurs de mémoire », car il ne suffit pas d'historiser la mémoire pour la transmettre. On ne transmet pas la mémoire comme on lègue un héritage. Nous sommes les dépositaires de la mémoire, pas les propriétaires. Le plus bel hommage qu'il est possible de rendre à ceux qui se sont battus avec courage et abnégation pour que nous puissions vivre libres est de montrer que

nous sommes capables de construire un monde plus humain.

Notre vigilance aujourd'hui ne consiste pas seulement à rappeler les exactions et les massacres pour se croire du même coup à l'abri du retour à la barbarie. S'il faut lutter sans relâche contre l'oubli, il importe aussi d'essayer de déminer le terrain de l'incommunication en perfectionnant les armes du dialogue pour apprendre à se livrer toujours plus à la réflexion plutôt qu'à un réflexe, à écouter plutôt qu'à rétorquer, à rendre des comptes plutôt qu'à les régler, à échanger des argu-

ments plutôt que des anathèmes ou des invectives. Chacun d'entre nous peut devenir ainsi un interlocuteur qualifié dans le devoir de mémoire en mettant à l'épreuve ses compétences en matière de communication. Il ne suffit pas d'être ancien combattant, jeune, lauréat du concours de la Résistance et de la Déportation ou historien pour être investi comme par enchantement du label d'acteur de mémoire. Que penserait-on en effet de celui qui, croyant accomplir son devoir de mémoire en assistant aux commémorations ou en animant des conférences historiques, ne serait pas en mesure d'ancrer les valeurs de la Résistance dans son propre milieu de vie en refusant le dialogue et la concertation ou qui resterait sourd et indifférent aux menaces qui pèsent sur le monde d'aujourd'hui : la précarité, l'exclusion, la violence, la discrimination raciale, l'injustice, les atteintes aux droits de l'homme ? On ne peut pas prétendre sauvegarder la mémoire sur les ruines de la citoyenneté, car il est bien difficile de parler de la mémoire si l'on n'est pas capable de se parler et d'agir sur son environnement. Résister aujourd'hui, c'est assumer cette cohérence.

Il ne servirait à rien de dénoncer les extrémismes

et les conflits auxquels ils conduisent si l'on ne cherchait pas aussi à éradiquer les causes qui les font apparaître.

La paix est en gestation à partir du moment où l'échange n'est pas perçu comme une injonction, où le dialogue n'est pas assimilé à une capitulation et où la contradiction n'est pas vécue comme une subversion. C'est là que se situe l'immunité préventive de l'éducation à la citoyenneté.

Avec les camps de la mort nazis, jamais l'Humanité n'avait atteint un tel degré d'horreur, d'abomination, de monstruosité et d'abjection. Et pourtant, au plus profond des ténèbres, l'homme a su puiser en lui-même et avec les autres la force de refuser l'innommable. Car il y a en chacun de nous des forces insoupçonnées de dépassement et de renouveau, un invincible espoir qui se nourrit de la certitude qu'on ne parvient jamais à emprisonner la liberté.

Mais on ne peut faire renaître cet espoir que si l'on réussit à se libérer de ses chaînes intérieures, celles qui empêchent de reconnaître l'autre dans son identité et de l'accepter dans sa différence. Dès lors la mémoire de la Résistance et de la Déportation rend possible toute démarche de réconciliation entre les hommes. Les combattants de la liberté ont remporté le combat de la Résistance, les générations montantes sont prêtes à gagner avec eux la bataille de la mémoire. » ●

Robert Badinier

La stèle de la France Libre érigée au Cours Foucault à Montauban à la mémoire des marins de l'île de Sein. Réalisée dans le cadre d'un projet d'action éducative inter-établissement initié et coordonné par Robert Badinier à l'occasion du Cinquantenaire de la fin de la guerre en Europe, cette stèle est constituée de galets raménés de l'île de Sein en avril 1995 par des élèves de 4^{ème} des collèges montalbanais de Notre-Dames et Ingres.



JEAN MOULIN FACE À L'ENNEMI

Tout le monde connaît le célèbre cliché de Jean Moulin le statufiant en archétype du soldat de l'« armée des ombres » coiffé de son feutre au bord rabattu pour rester incognito et échapper à toute poursuite. Pourtant il date d'avant guerre ! Tout aussi connues sont les photographies de Jean Moulin prises à Chartres en juillet 1940 dont l'une en « compagnie » du *Feld Kommandant* de Chartres. Ces clichés faisant souvent l'objet de datations et d'interprétations erronées voire fallacieuses, nous avons demandé à Christine Levisse-Touzé, Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Haute-Normandie et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin de les replacer dans leur contexte respectif.

La rédaction

Sénégalais fait prisonnier. Craignant de finir par céder, Jean Moulin tente de se suicider en se tranchant la gorge avec des morceaux de verre à terre. « *Et pourtant, je ne peux pas signer [...] Tout, même la mort [...] Les boches verront qu'un Français aussi est capable de se saborder [...]. Je sais que ma mère, me pardonnera lorsqu'elle saura que j'ai fait cela pour que des soldats français ne puissent pas être traités de criminels et pour qu'elle n'ait pas, elle, à rougir de son fils* »⁽¹⁾. Découvert à l'aube couvert de sang, il peut être sauvé. Il est ramené à la préfecture et sœur Aimée lui prodiguera les meilleurs soins. Les supérieurs de ces officiers allemands évoquent mal à l'aise, un « malentendu ».

Jean Moulin, le 12 juillet, relate au ministre de l'Intérieur du gouvernement de Vichy, les faits survenus dans son département depuis le 9 juin, mais ne consacre qu'un court paragraphe à son attitude face aux Allemands : « *un des rares incidents qui se soient produits depuis l'entrée des troupes allemandes est celui dont j'ai été victime les 17 et 18 juin, incident sur lequel j'ai décidé de faire le silence dans un but d'apaisement.* ». Il demande à être convoqué pour exposer ses préoccupations ⁽²⁾.

Cet épisode doit être replacé au cœur d'un épisode plus complexe. Le 16 juin ont lieu les combats au sud de Chartres opposent côté ennemi, la 1^{ère} division de cavalerie et la 8^e division d'infanterie, à la 8^e division légère d'infanterie coloniale. Dans cette guerre raciale, les Allemands expriment leur aversion à combattre les troupes noires : c'est la *Schwarze Schmar* - la honte noire - Près de Maintenon et devant Chartrainvillers, le 26^e RTS oppose une grande combativité. Formé en 1940 à Dakar, il a passé l'hiver sur la ligne Maginot. Il est rattaché à la 8^e DLIC, qui, après un transfert dans la Drôme est renvoyée en renfort sur la Seine pour barrer la route aux Allemands. Elle arrive avec 2 jours de retard.

L'étude de M. François permet de comprendre le scénario allemand⁽³⁾. Le 16 juin, 193 soldats du 26^e RTS ont été tués dont 29 officiers et sous-officiers⁽⁴⁾. A lui seul, le régiment totalise plus de 40 % des soldats tués en Eure-et-Loir. Le 16 juin est découvert le corps mutilé d'un officier, Joseph Pawlitta, chef de musique du 38^e régiment d'infanterie de la 8^e Division d'infanterie allemande dans la zone de combat du 26^e RTS. Les Allemands prétendent que le corps a été mutilé. Le lieutenant Coutures de la 1^{ère} Cie du 26^e RTS prisonnier est violemment pris à parti. On parle de le fusiller. Le 17 juin, le 3^e bataillon du 26^e RTS est encerclé au nord d'Ermenonville-la-Petite et dépose les armes. Le général Feldt de la 1^{ère} division de cavalerie allemande et le colonel von Thüngen commandant le 22^e régiment de cavalerie menacent de faire fusiller tout le bataillon. Il semble qu'il y ait simulacre comme pour le lieutenant Coutures. Les mitrailleuses sont placées en batterie. Le discours tenu à Moulin est tout autre, les Allemands ayant découvert les circonstances de la mort de l'officier allemand, tué au com-

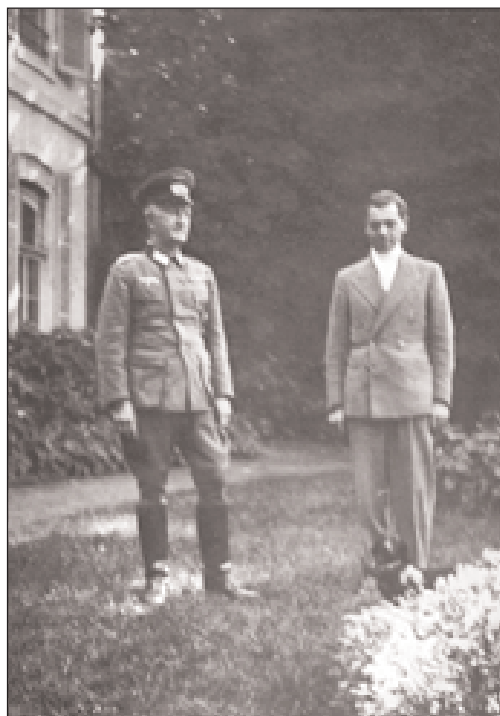


© Coll. Mémorial du Maréchal Leclerc de Haute-Normandie et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin (ville de Paris)

La photo de Marcel Bernard montrant Jean Moulin coiffé d'un chapeau, d'une écharpe camouflant sa gorge, vêtu d'un pardessus, a contribué à nourrir la légende de ce héros de la Résistance. D'aucuns l'ont datée postérieurement à sa tentative de suicide du 17 juin 1940, pour expliquer que son écharpe aurait dissimulé sa vilaine cicatrice. Il n'en est rien. Elle a été prise au cours de l'hiver 1939, près de la promenade du Peyrou, aux Arceaux à Montpellier. Il est alors préfet d'Eure-et-Loir. Comme la plupart des méridionaux, Jean Moulin est frileux et se couvre. Le feutre, le pardessus et l'écharpe sont les attributs de la mode masculine de l'époque. La physionomie de « Max » dans la clandestinité est bien différente de celle de l'hiver 1939-1940. Les résistants qui l'ont côtoyé comme Daniel Cordier, son secrétaire, souligne ses traits creusés, fatigués et amaigris par la dure vie de résistant traqué.

A l'aube du 17 juin, des Allemands de la 8^e division d'infanterie arrivent à la préfecture sur les pas des troupes françaises en repli. Des officiers de renseignement se présentent à la préfecture et emmènent le préfet au quartier général. Jean Moulin est sommé de signer un document accusant les troupes noires de l'armée française de massacres de femmes et d'enfants. Ce texte rédigé par les services de l'armée allemande devait être signé par l'autorité du département. Jean Moulin indigné, proteste. Aux injures succèdent les coups et un passage à tabac en règle. Il est conduit au lieu-dit La Taye près de Saint-Georges-sur-Eure, où huit cadavres mutilés lui sont montrés. Jean Moulin devant les corps criblés d'éclats d'obus proteste, objecte que ce sont des victimes des bombardements le 14 juin.

Il est laissé quelques heures pour réfléchir auprès des restes d'une femme. A la nuit tombante, non sans avoir insisté violemment pour qu'il signe, les Allemands l'enferment dans la loge du concierge de l'hôpital civil en compagnie d'un



© Coll. du Centre Jean Moulin de Bordeaux

Pour rassurer sa famille après les événements dramatiques du 17 juin 1940, Jean Moulin se fait photographier au mois de juillet par sa secrétaire dans la cour de la préfecture de Chartres, sa blessure au cou dissimulée sous un foulard. Il existe trois photos : l'une en civil, l'autre avec sa veste et son képi de préfet, l'autre avec le major von Guttingen, *Feld Kommandant*, qui a réquisitionné les bâtiments de la préfecture, le préfet ayant été contraint de s'installer dans la conciergerie. Le commandant allemand a voulu figurer sur la photo aux côtés du préfet avec lequel il entretient des rapports corrects. Cet officier allemand n'est pas responsable des sévices subis par Jean Moulin le 17 juin. On observera la distance que met celui-ci à l'égard de l'officier allemand.

bat. La propagande nazie fait le reste ; elle dénonce la décadence de l'armée française qui compte dans ses rangs des troupes de couleur, donc des « sous-hommes ». L'idéologie nazie se réfère également à l'occupation de la Ruhr dans les années 20 par des troupes de l'empire français et rappelle dans son discours de propagande, les exactions de ces troupes d'occupation. Les forces allemandes qui opèrent ces massacres sont des troupes de la *Wehrmacht* ce

qui contredit l'image du « soldat correct ». D'autres exemples peuvent être cités de tirailleurs sénégalais ou soldats métropolitains fusillés sur place : près de Chasselay (dans le Rhône) un peu plus de 200 Sénégalais du 25^e RTS ont été fusillés ou du 53^e Régiment d'infanterie coloniale mixte à Airaines du 5 au 7 juin qui a perdu le Capitaine N'Tchoréré massacré⁽⁵⁾. Jean Moulin est sans illusion sur la psychologie et le comportement de l'ennemi. Il a eu connaissance d'excès de tous genres, dans son département. Dans son journal, il cite le triste exemple de Mme Bourgeois, qui ayant protesté contre la réquisition de sa maison a été fusillée devant sa fille que les Allemands obligèrent à creuser sa tombe⁽⁶⁾.

Son attitude fut-elle exceptionnelle ? La situation doit être analysée département par département. Le dictionnaire des préfets et le rapport du président de l'Association de l'administration préfectorale Autrant du 21 août 1940⁽⁷⁾ renseignent sur le comportement général des préfets. Quelques exemples méritent d'être cités. Des préfets livrent un baroud d'honneur face à l'occupant en laissant un temps le drapeau tricolore flotté. Il y a ceux qui dans des départements exposés, ont fait face : le sous-préfet de Dunkerque, les préfets des marches de l'Est, du Bas-Rhin, de la Moselle. Il faudrait aussi ajouter ceux qui demeurent courageusement à leur poste, le préfet de police Roger Langeron à Paris et d'Emile Bollaert à Lyon pris en otage par les Allemands dans la nuit du 19 au 20 juin. Autrand, dans un rapport présenté au gouvernement de Vichy consacre la dernière page à Jean Moulin : « *A leur arrivée à Chartres, les Allemands avaient exigé qu'il signât une déclaration reconnaissant que des aviateurs français avaient fait de nombreuses victimes à Chartres et que nos soldats avaient violenté des femmes. Le préfet s'y étant énergiquement refusé, les Allemands l'ont conduit dans une pièce obscure et*

l'ont roué de coups. Craignant sous la souffrance de prononcer quelques mots imprudents, il s'est ouvert la gorge. Gravement atteint, les Allemands n'ont pas consenti à son transfert dans un hôpital de Paris. Il a été soigné à Chartres. Il est resté des semaines sans pouvoir articuler une parole avec une blessure grave. A fait preuve d'un réel courage civique⁽⁸⁾. ». Le cas de Jean Moulin est unique. C'est le seul aussi qui a été confronté à telles épreuves. ●

Christine Levisse-Touzé,
Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc
de Hauteclouque et de la Libération
de Paris et Musée Jean Moulin

« Bien chère maman,
Bien chère Laure,

Je vous ai peu donné de mes nouvelles, ces derniers jours. La faute en est aux événements tragiques que j'ai vécus. [...] Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai sans doute rempli mon dernier devoir. Sur ordre du gouvernement, j'aurai reçu les Allemands au chef-lieu de mon département et je serai prisonnier.

Je suis sûr que notre victoire prochaine - grâce à un sursaut d'indignation du reste du monde et à l'héroïsme de nos soldats (qui valent mieux que souvent l'usage qu'on en a fait) - viendra me délivrer. Je ne savais que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger. [...] Je suis en bonne santé malgré les fatigues de ces derniers jours.

Je pense à vous de tout mon cœur.

Jean.

P.S. Si les Allemands - ils sont capables de tout - me faisaient dire des choses contraires à l'honneur, vous savez déjà que cela n'est pas vrai. »

1. Jean Moulin, *Premier combat*, éd. de Minuit, 1947, p. 108
2. BNF, NAF 17 868, F4, compte rendu du 12 juillet au ministre de l'Intérieur
3. Jean-Jacques François, *La guerre de 1939-40 en Eure-et-Loir*, tome 4, Ed. La Parcheminière, 1998
4. Communication de M. François le 19 juin 1999, à Chartres lors du colloque Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir.
5. Jean-Pierre Azéma, *l'Année 40, l'Année terrible*, Le Seuil, 1990, pp 173-174. Cf surtout le mémoire de maîtrise de Julien Fargettas, *Le massacre des soldats du 25^e RTS*, université de St-Etienne sous la direction de M. Delpal, juin 1999
6. Jean Moulin, *op. cit.* p. 82
7. *Dictionnaire biographique des préfets, septembre 1870 - mai 1982*, par René Bargeton, Archives nationales, 1994. BNF, NAF 17868, F69 à F74.
8. Rapport précité, feuillet 74.

VIENT DE PARAÎTRE

La présence de ces titres dans « vient de paraître » ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informé les abonnés de la « Lettre », des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

La Fondation serait reconnaissante à ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, leur sentiment sur le contenu de ces ouvrages, afin de pouvoir en recommander la lecture.

La Résistance spirituelle, 1941-1944. Les cahiers clandestins du Témoignage chrétien
Textes présentés par François et Renée Bédarida
Albin Michel, 412 p., 125 F (19, 06 €)

Paroles de résistants
Robert Belot
Préface de Maurice Cordier
Berg International éditeurs
(129 bd Saint-Michel 75 005 Paris),
310 p., 120 F (18, 29 €)

Destination Auschwitz avec Robert Desnos
André Bessière
Préface de Marie-Claire Dumas
Éd. l'Harmattan, 204 p., 160 F (24, 39 €)

Flottilles secrètes. Les liaisons clandestines en France et en Afrique du nord 1940-1944
Sir Brooks Richards
Éd. MDV (rue de Choquette 38 660 Le Touvet), 960 p., 380 F franco de port (57, 93 €)

De la Résistance aux guerres coloniales. Des officiers républicains témoignent
Sous la direction de Marc Chervel
Éd. l'Harmattan, 330 p., 170 F (25, 92 €)

Une entreprise publique dans la guerre : la SNCF 1939-1945
Actes du colloque des 21-22 juin 2000 organisé par l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France
PUF, 448 p., 149 F (22, 71 €)

Honoré d'Estienne d'Orves. Un héros français
Etienne de Montety
Perrin, 340 p., 135 F (20, 58 €)

Etre jeune en France (1939-1945)
Sous la direction de Jean-William Dereymez
Préface de François Bédarida
Éd. l'Harmattan, 352 p., 170 F (25, 92 €)

Etre jeune en Isère (1939-1945)
Sous la direction de Jean-William Dereymez
Préface de Pierre Giolitto
Éd. l'Harmattan, 208 p., 110 F (16, 77 €)

Journal de la conscience française, 1940-1944 (rééd.) - Gaston Fessard
Plon, 338 p., 159 F (24,24 €)

Un enfant de troupe dans la Résistance Louhannaise
Robert Fichet
Éd. l'Harmattan, 190 p.,
110 F (16, 77 €)

Les Français des années troubles
Pierre Laborie
Desclée de Brouwer
(76 bis, rue des Saints-Pères 75007 Paris), 266 p., 125 F (19,05 €)

Yvonne Le Tac. Une femme dans le siècle (de Montmartre à Ravensbrück)
Monique Le Tac
Préface de Geneviève de Gaulle-Anthonioz
Éd. Tirésias, 155 p., 100F (15, 24 €)

André Hermitte (1925-1945). Un résistant au sourire de source.
René Hermitte
Préface de Roger Pestourie
Éd. l'Harmattan, 172 p.,
110 F (16, 77 €)

Le PCF et la lutte armée 1943-1944. Témoignage. Mémoires de l'ancien commandant militaire en second des FTP de la zone sud
Guy Serbat - Éd. l'Harmattan, 250 p.,
130 F (19, 82 €)

Des résistants à Paris. Chemins d'Histoire dans la capitale occupée. 14 juin 1940-19 août 1944
Anne Thoraval
Préface de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants
SPE-Barthélémy
(10 rue de la Procession 75015 Paris),
416 p., 240 F (36,59 €)

La Gestapo m'appelait la souris blanche. Une Australienne au secours de la France
Nancy Wake
Postface de Catherine McLane
Ed. du Félin
(10, rue de la Vacquerie 75011 Paris),
coll. Résistance-Liberté-Mémoire,
190p., 110 F (16,77 €)

Les orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)
Olivier Wieviorka
Le Seuil, 464 p., 160 F (24,39 €)

A LIRE

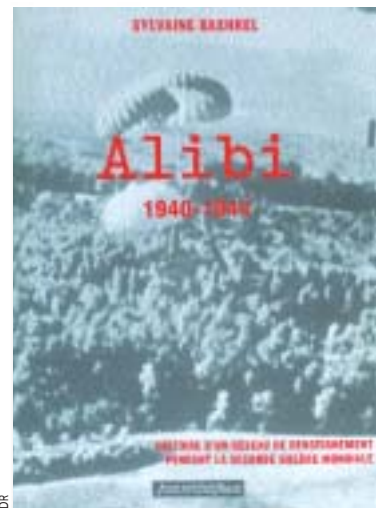
Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture.

Alibi 1940-1944. Histoire d'un réseau de renseignement pendant la Seconde Guerre mondiale.

Par Sylvaine Baehrel
Préface du général Pierre Lallart, Président de l'amicale des anciens des réseaux Alibi-Maurice
Éd. Jean-Michel Place, 214 p., 150 F franco de port (22, 87€)
Les commandes sont à adresser à :
L'amicale du réseau Alibi
9, rue Lagarde - 75005 Paris

Le réseau de renseignement *Alibi*, auquel appartenait notre regretté ami Paul Cousseran a été créé en juillet 1940 par Georges Charaudeau qui l'a dirigé sans interruption jusqu'à fin septembre 1944. Cette organisation agissait en dehors des mouvements de résistance, en liaison étroite avec les services de renseignements alliés et notamment les MI 5 et MI 6 britanniques. Les 423 membres du réseau savaient, qu'en cas d'arrestation, l'accusation d'espionnage les conduisait au poteau d'exécution. Ils devaient se consacrer uniquement à la mission qui leur était assignée et ne devaient en aucun cas exercer simultanément des activités de propagande et d'action dans la Résistance.

44 furent arrêtés, 21 déportés (dont 5 décédèrent dans les camps), et 10 furent fusillés, 4 membres furent décorés de la Légion d'honneur, mais son chef n'a jamais accédé au grade de commandeur (écho des querelles opposant le BCRA aux services britanniques). 53 agents d'*Alibi* se sont vus attribuer la Croix de Guerre et 53 également, la Médaille de la Résistance. Georges Charaudeau fut aussi décoré du *distinguished service order* et deux autres membres du réseau reçurent la *military cross* et la *king's medal for courage*.



Quelles étaient les missions de ce réseau ?

1 – Le renseignement militaire.

Un pilote d'essai français employé par les Allemands pu fournir tous les plans d'un nouvel avion Heinkel 111, en construction à Francezal et le plan des usines. Le fournisseur de l'intendance allemande en fruits et légumes pour 8 départements du Sud-Ouest, communiquait deux fois par semaine, les spécifications des commandes, permettant ainsi de déduire l'ordre de bataille dans la zone.

2 – Le renseignement industriel.

Les agents de la SNCF relevaient le chargement et la destination des trains utilisés par les autorités allemandes. De même des municipalités fournissaient des spécimens de cartes et des tickets de rationnement dont Londres réalisait de « vraies copies »

3 – Le renseignement politique.

Un membre du réseau ayant des contacts au sein du gouvernement de Vichy a pu se procurer et envoyer à Londres copie de toute une correspondance entre Pétain et Hitler, entre Otto Abetz et Laval.

Qui était Georges Charaudeau (1908-1990) ?

Durant l'entre deux guerres son cheminement intellectuel et sa pratique religieuse le conduisent à côtoyer les futurs démocrates chrétiens, tout en conservant des liens assez étroits avec la droite et l'extrême droite. Alors qu'il travaille avec son père dans une entreprise alimentaire, il est envoyé en Espagne en 1936, par les services de renseignements français et c'est à cause de cette mission qu'il entre en contact avec l'*Intelligence Service*. Après l'Armistice il décide de gagner Londres en passant par l'Espagne, mais les agents britanniques qu'il rencontre lui proposent de créer un réseau de renseignement implanté à Madrid en profitant des relations que lui procure la couverture de la maison de haute couture de son épouse. En mai 1942, sous la pression des services allemands, un mandat d'arrêt est lancé contre lui sous l'inculpation « d'agent de renseignement au service de nations étrangères n'ayant pas la même politique que l'Allemagne ». Il s'enfuit alors en France et implante son réseau en Auvergne, rayonnant sur l'ensemble du territoire.

Paul Cousseran et le réseau Alibi

C'est par l'entremise de son père que Paul Cousseran, étudiant de 19 ans, entra dans le réseau en juillet 1943, après avoir participé à des actions de résistance avec ses camarades Eclaireurs du lycée Thiers à Marseille. Il est chargé de recueillir des renseignements auprès des agents des PTT sur les défenses des aéroports méridionaux et de mettre en place un système d'écoute des lignes téléphoniques allemandes. Il tombe dans un traquenard à Nîmes, déporté au camp de Neuengamme il a la chance de revenir en juin 1945 auprès de sa famille. ●

Michel Ambault
administrateur de l'association
« Mémoire et Espoirs de la Résistance »



Un amour dans la tempête de l'Histoire
Préface du vice-amiral Michel Debray
Aude Yung-de Prévaux
Éd. du Félin (10, rue de la Vacquerie 75011 Paris), coll. Résistance-Liberté-Mémoire, 224 p., 129 F (19,66 €)

Couvrez vite acheter ce livre. Ou plutôt achetez-en deux pour en offrir un exemplaire à votre meilleur(e) ami(e). Au-delà de son intérêt historique, il s'agit d'un passionnant roman d'amour et d'aventure.

Une étudiante en histoire prépare au milieu des années 60 un mémoire sur le « dualisme cathare ». Sous la lumière verte des lampes qui éclairent les tables de lecture de la Bibliothèque Nationale une jeune fille de 22 ans note son nom en grosses lettres sur une fiche destinée à obtenir la consultation d'un ouvrage. Son voisin de table, un homme âgé, se penche vers elle après avoir aperçu ce qu'elle écrivait : « Pardonnez mon indiscrétion mais n'êtes-vous pas la fille de l'amiral Trolley de Prévaux ? » Question absurde pour la jeune fille « mon père disparu depuis dix ans, était certes militaire mais général...peut-être s'agit-il d'une confusion de grade ». Mais le vieux monsieur insiste « vous êtes née à Nice en juin 1943, vous ressemblez à votre mère Latka...vos parents adoptifs vous ont caché la vérité... vos parents sont des héros. Ils faisaient de la Résistance, ils ont été tués par les Allemands. Votre père était amiral et votre mère juive polonaise ».

Comment se refaire une identité ? Cette longue quête constitue la trame de ce livre, en plus remarquablement écrit. Au travers de deux destins individuels exceptionnels, il montre la rupture avec son milieu que représentait pour certains l'adhésion à la Résistance.

Ainsi que le note le vice amiral Debray, président de l'Institut Charles de Gaulle dans sa préface « Tout y est hors du commun, la carrière et le caractère de son père, la vie de sa mère, leur engagement à tous deux et leur sacrifice final ». Et d'abord « essayer de comprendre pourquoi la Marine qui donna si peu de Résistants à la France n'a pas mieux honoré la mémoire de cet amiral ! ». C'est le nom d'un commandant de sous marin grenadé par les anglais qui a été donné à l'une des salles de l'école navale, plutôt que celui de Drogov, commandant du *Narval* rallié à la France Libre et disparu corps et biens sous le pavillon de la Croix de Lorraine.

Quelle émotion alors de découvrir que son père a été fait compagnon de la Libération à titre posthume et que sa mère soit citée dans le mémorial des compagnons sous les termes suivants : « unis dans l'action de Résistance, unis dans l'épreuve des prisons, ils se trouvèrent encore unis dans leur sacrifice. Nous ne les séparons donc pas sous le signe de la Croix de Lorraine et la devise de notre ordre » ●

Michel Ambault

Journal d'occupation. Paris 1940-1944. Chronique au jour le jour d'une époque oubliée.

Par Lilianne Schroeder
Éd. François-Xavier de Guibert
(3, rue Jean-François Gerbillon 75006 Paris), 288p., 150 F (22, 87 €)

Le *Journal d'Occupation* (Paris 1940 – 1944) de Mme Liliane Schroeder retrace, au jour le jour, la vie des Parisiens pendant la guerre, avec leurs préoccupations terre à terre pour survivre, mais aussi leurs espérances sur l'issue du conflit et la libération de la France. Le balancement entre le souci de l'alimentation – ô combien pauvre ! – et le suivi des armées à Tobrouk ou à Stalingrad marque constamment les journées de la jeune rédactrice. Toute son attitude est le refus de la défaite, de l'occupation et de la déchéance ; aussi n'est-on nullement surpris que dans la postface récente, Mlle Jameson (devenue après la guerre Mme Schroeder) explique son rôle, dangereux, de boîte à lettre, d'hôtesse et de courrier dans le réseau de résistance *Marco* : elle aurait pu titrer son récit la bicyclette rouge (cf p.267 de l'ouvrage) !

Un beau récit, plein de vérité et de fraîcheur, qui apporte sa pierre à l'édifice historique de la vie en France pendant la guerre : le renoncement et l'affairisme existaient, mais beaucoup refusaient l'état de fait et lui résistaient, même discrètement et modestement ! Un témoignage simple du vécu, des pensées et des actions (même cachées) d'une jeune fille de cette époque : un bel exemple pour nos jeunes générations ! ●

Nicolas Theis
Directeur général de la
Fondation de la Résistance



COURRIER DE NOS LECTEURS

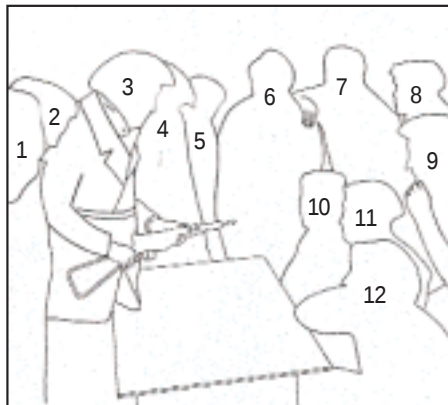
Suite à la parution de l'article « la célèbre photographie des maquisards de Boussoulet autour de leur instructeur » par le colonel Albert Oriol-Maloire (cf. la Lettre N°24 de mars 2001), nous avons reçu de nombreux courriers de résistants ou de leurs descendants figurant sur ce cliché.

Les précisions et rectifications qu'ils ont pu nous fournir à cette occasion nous ont permis de compléter utilement son historique démontrant ainsi l'utilité de la toute nouvelle rubrique de notre revue « autour d'une photographie ».

Nous les remercions vivement de leur aide nous permettant de cerner de plus près la vérité historique.

Maurice Patin, résistant membre de l'Armée Secrète de la Loire qui, maquisard au GMO 18 juin, figure sur ce cliché (N°12), nous apporte quelques éclaircissements sur l'auteur et le commanditaire du cliché : « Je doute que Keystone ait envoyé des reporters pour des photos clandestines, en pleine occupation.(...) Il est fort probable qu'elle a atterri chez Keystone vendue ou pas. Je me souviens que le photographe était de Saint-Etienne, il était professionnel et venu clandestinement amené par l'un de nos responsables ». On peut donc supposer que l'idée de l'un des responsables de l'Armée Secrète de la Haute-Loire était de transmettre ce reportage aux dirigeants de Londres afin de leur prouver la réelle efficacité des maquis et donc d'intensifier les parachutages d'armes dans ce secteur. On se souvient que les responsables locaux de l'Ain avaient souhaité qu'un film et des clichés soient pris durant le défilé du 11 novembre 1943 à Oyonnax dans ce même but.

Sur sa datation Maurice Patin nous livre des éléments d'appréciations qui tendent à prouver que contrairement à ce que nous avions avancé cette photo ne peut avoir été prise en janvier-février 1944. « Boussoulet à cette époque, avec ses 1190 mètres d'altitude est recouverte chaque



année de 0,50 m à 1,60 m de neige. Or, sur la photo on voit de l'herbe et la floraison ». Sur cette base, il pense qu'elle fut certainement prise en mai ou juin 1944. Ce dernier point est confirmé par Lucienne Carré, résistante, infirmière du maquis AS Cassino, qui, après nous avons signalé que dans l'identification permise par le colonel Oriol-Maloire s'était glissée une erreur concernant son père, lequel s'appelait Perrichon et non Dauprat (N°9), nous précise qu'« il fut emmené au maquis de Boussoulet par Maurice Patin en 1944 » pour ne le quitter définitivement qu'« après le combat de Gland (5 juillet 1944). Son âge ne lui permettant plus son action clandestine ».

Enfin, quelques erreurs dans l'identification des maquisards du GMO 18 juin présents sur la photographie nous ayant été signalées par nos avisés lecteurs, nous avons synthétisé leurs précieuses informations en indiquant en vert les corrections apportées par rapport à l'ancienne légende. Après leurs prénoms et noms, vous trouverez leurs pseudonymes, leurs professions et leurs communes d'origine. ●

Frantz Malassis

- ① Paul Montroy, *Paulo*, Sury-le-Comtal
- ② Jean Gagnaire, *Carrière*, Saint-Etienne
- ③ L'aspirant Albert Oriol, *Albert*, instituteur, Saint-Etienne Chef du Maquis
- ④ Eugène Sahuc, *Cable*, métallurgiste, Saint-Etienne
- ⑤ Louis Dulac*, *Lacroix*, boulanger, Feurs
- ⑥ Philippe Mazard, *Tony*, mineur de fond, Le Chambon-Feugerolles.
- ⑦ Louis Guillot*, *Tino*, Feurs.
- ⑧ Alsacien évadé de l'Armée allemande.
- ⑨ Eugène Perrichon, *Le Pépé*, ajusteur tissage, engagé volontaire de la Grande Guerre, Roanne.
Doyen du groupe, sa fille sera infirmière au maquis de l'Armée Secrète « Cassino ».
- ⑩ Maurice Rey, *Moussy*, Saint-Etienne.
- ⑪ Jean Brunel, *Cartier*, mineur de fonds, Saint-Etienne.
Deux des ses frères seront tués à la défense de Strasbourg (24^{ème} Bataillon de Marche) lui même est mort dans les années cinquante de maladie
- ⑫ Maurice Patin, *Maurice*, technicien en bonneterie, Roanne, actuel rédacteur du « Résistant de la Loire »

* Louis Dulac et Louis Guillot sont arrivés les premiers au maquis en septembre 1943

AVIS DE RECHERCHE

Evelyne Lemberski

tél.: 01 43 68 58 38 ou 06 09 01 79 70

E-mail : evelyne.lemberski@libertysurf.fr

17, place Bobillot appt 267

94220 Charenton-le-Pont

recherche toutes personnes susceptibles d'avoir connu *Salomon dit Sénia Juptzer* pendant sa captivité aux stalags :

-IA (Stablack) situé en Prusse Orientale vers le 25 juin 1940 jusqu'en décembre 1940 - février 1941,

-XIA Batl (Altengrabow en Allemagne) du 28 mars 1941 à février 1943

- et / ou par le réseau grâce au réseau *Charrette* dirigé par Michel Cailliau. Il était chargé de mission de troisième classe au grade de sous-lieutenant, et son nom de code était Joseph Serre.

Cette personne a été déportée le 15 mai 1944. Il faisait parti du convoi N° 73 dont les destinations finales sont Reval (Estonie) et le fort de Kovnov (Lituanie).

Ces témoignages aideront un étudiant en doctorat d'histoire à l'Université Paris dans le cadre de sa thèse. ●

BRÈVES



Pierre Brenas ému devant la plaque en l'honneur de son père

► Une rue du Puy-en-Velay honore désormais la mémoire de notre ancien Secrétaire général Jean Brenas

Après l'hommage rendu par la Fondation de la Résistance à Jean Brenas aux Invalides le 2 décembre 1997, des démarches furent entreprises auprès de la Municipalité du Puy-en-Velay afin que le nom de Jean Brenas soit donné à une rue de la ville d'où sa famille

est originaire et où il est inhumé. Le samedi 28 octobre 2000, Serge Monnier, ancien Maire du Puy-en-Velay, en présence de Benoît Roosebeke, directeur de cabinet du Préfet et de plusieurs élus ont donc baptisé la rue Jean Brenas entouré des membres de sa famille. Notre ancien Secrétaire général a donné son nom à une nouvelle rue du Puy située dans zone d'activité du quartier Taulhac entre la rue Léon-Mathieu et celle du lieutenant-colonel Marcel Rebeyrotte.

► Christian Pierre nous a quitté

Le colonel (c.r) Christian Pierre, Président du COSOR et des « Amitiés de la Résistance », Vice-Président d'honneur de la Fondation de la Résistance, est décédé bru-

talement. Le Président Jean Mattéoli, le Conseil d'administration et le personnel de la Fondation de la Résistance présentent leurs sincères condoléances à sa famille et aux membres des deux associations qu'il animait avec courage et dévouement.

► Serge Ravanel à l'honneur

M. Serge Ravanel, colonel honoraire, Compagnon de la Libération, Vice-Président de l'Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure (AERI), administrateur et conseiller du bureau de la Fondation de la Résistance, a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur. La Fondation de la Résistance et tous ses amis se réjouissent de cette haute distinction. ●